

STAGE 6

LA COMPTABILITÉ ET LA GESTION ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS ont un certain nombre d'obligations en matière comptable. Ainsi, maîtriser au mieux les règles de comptabilité est une compétence à acquérir afin de consolider leur organisation.

Cette formation vise à aider les associations à appréhender les principes de base des documents comptables.

AXES DE TRAVAIL

- Découvrir et analyser le bilan et le compte de résultat
- Comprendre les documents de synthèse et mener une analyse financière de base
- Sur la base d'un budget, faire son suivi et analyser les écarts



OBJECTIFS

- Comprendre les concepts comptables
- Construire des outils de gestion simples et efficaces

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation à partir de cas pratiques

INTERVENANTE

- **Catherine PELLEGRIN**
Cheffe de mission, cabinet Euro Compta Finance

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**1 journée
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATE

**Mardi 28 novembre
2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

PARTICIPATION GRATUITE et INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr